



Pourquoi ne pas communier tous les matins
où vous allez à la messe ?

DEUXIÈME DIFFICULTÉ.

(Suite)

Je ne communie pas tous les matins où je vais à la Messe, parce que je crains de communier indignement et de faire un sacrilège.

Et pourquoi craignez-vous, âme chrétienne, de communier indignement ? Pourquoi avez-vous peur de faire un sacrilège ? Mais sâvez-vous quand une communion est indigne, et partant sacrilège ?

La communion est faite indignement, et par conséquent est sacrilège, uniquement quand on la fait avec la certitude d'être coupable d'un péché mortel commis depuis la dernière confession. J'ai souligné ces paroles, pour que vous les considérez bien et les imprimiez dans votre esprit. Et sachez que telle est la doctrine de l'Eglise qui défend de communier à celui-là seulement qui est *conscient*, c'est-à-dire certain d'être coupable d'un péché mortel dont, bien qu'il s'en soit repenti, il ne s'est pas encore confessé. (Concile de Trente.)

Je ne veux pas supposer, âme chrétienne, que vous soyez du nombre infortuné de celles qui savent avec certitude être en état de péché mortel ! Malheur à vous, s'il en était ainsi ! Je vous crierais de suite : Par charité ! repentez-vous immédiatement de vos fautes, ayez-en une douleur parfaite, et confessez-vous aussitôt que possible :